



BULLETIN D' INFORMATION COMMUNAL

Au sommaire :

- Les différentes décisions prises lors des conseils municipaux
- Le CAUE
- Le point sur les travaux
- Les manifestations sur la commune
- Infos pratiques

Les brefs :

- ☺ *Les festivités de la saint jean se sont tenues cette année à Rieutort d'Aubrac.*
- ☺ *Permis de conduire pour Laetitia Boissonnade et Laetitia Daniel*
- ☺ *Brevet des collèges pour Gislain Brun (mention AB) et Jean-François Boissonnade*
- ☺ *Une buvette a fonctionné toute la saison estivale à Marchastel.*
- ☺ *Lors de l'assemblée générale du comité des fêtes, un nouveau bureau a été élu :*

*Présidente Jacqueline Duprat, Vice présidente Christine Brun
Trésorière Odile Malherbe, vice trésorier Guy Ensuque
Secrétaire Valérie Chayla*

Décisions du Conseil Municipal

Non à l'implantation d'éoliennes sur la commune

Monsieur le Maire, Eric MALHERBE, informe le conseil municipal de l'avant projet d'implantation de 40 éoliennes sur la commune de PRINSUEJOLS, en limite de la commune de MARCHASTEL, coté RIEUTORT d'Aubrac.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité refuse l'étude d'une potentielle ZDE (zone de développement d'éolien) sur la commune pour les raisons suivantes :

- La géographie du territoire communal est un patrimoine à préserver en tout point.
- La présence du chemin de Saint Jacques fait qu'il serait désagréable d'offrir aux randonneurs un paysage de pylônes éoliens dans un site unique de l'Aubrac.
- Les éoliennes ne sont pas compatibles avec la protection des paysages du futurs parc régional de l'Aubrac.

Nouveaux tarifs des compteurs d'eau

- Arrêt d'un compteur d'eau et démontage (arrêt de l'abonnement) gratuit
- Demande d'installation d'un nouveau compteur d'eau suite à l'arrêt du compteur d'eau :
 - Pour une maison :
 - Si le compteur était à l'intérieur, le nouveau compteur sera installé en extérieur pour un forfait de 1 000, 00 €.
 - Si le compteur était en extérieur, le forfait de branchement est de 300,00 €
 - Pour une pâture
 - Le forfait de branchement est de 300,00 €
- Tarif du transfert d'abonnement : gratuit
- Branchement d'un nouveau compteur pour une maison ou une pâture
 - 1 000,00 € pour une distance inférieure à 10 mètres de la canalisation principale

(sauf pour les travaux commandés avant le mois de juillet qui bénéficieront de l'ancien tarif soit 765, 00 €).

Enquête publique sur le zonage de Marchastel

Mr Henri Tournié, commissaire enquêteur a donné un avis favorable à la nouvelle l'enquête publique qui s'est déroulée du 17 octobre au 17 novembre 2009 relative à l'étude de zonage de Rieutort et Marchastel,

La commune de Marchastel est entièrement proposée en assainissement individuel
Mr le maire rappelle que le rapport d'enquête est consultable un an en mairie.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité décide suite à ces nouveaux éléments :

- de valider le schéma communal d'assainissement
- d'insérer dans la presse le résultat de l'enquête publique et la modification proposée
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à la réalisation de ce schéma.

Délégation de la compétence du SPANC (*service public d'assainissement non collectif*) au profit de la communauté de commune de l'Aubrac Lozérien

Les habitations qui ne peuvent être raccordées pour raisons techniques dues à leur situation géographique, à un réseau collectif assainissement doivent avoir leur propre système autonome.

La vérification et le contrôle des systèmes autonomes vont être délégués à la communauté de communes de l'Aubrac Lozérien.

Amendes de police : Subvention départementale

Le Conseil général de la Lozère a accordé une dotation de 255.06 € à la commune au titre du produit des amendes de police relative à la circulation routière (pose de 3 panneaux).

Décisions du Conseil Municipal

Adduction d'eau : Télésurveillance sur les 2 compteurs généraux

La commune équipe de télésurveillance, le compteur général de la source de Font Rouge ainsi que sur le compteur de Nasbinals. L'installation d'un tel système permettra de fiabiliser le réseau d'adduction d'eau en détectant rapidement toute consommation anormale.

Participation au ramassage scolaire de la commune- Année scolaire 2008/2009

M. le Président du Conseil général de la Lozère indique que les mesures mises en place lors de l'année scolaire précédente étaient maintenues pour 2008/2009 ; les communes dans lesquelles sont domiciliés les élèves empruntant des transports scolaires journaliers et relevant de l'enseignement primaire devront participer au financement du ramassage.

L'Assemblée Municipale est invitée à se prononcer sur la continuation de ce système qui se traduit par le paiement d'une participation égale à, d'une part, 14,3 % du coût moyen départemental d'un élève transporté (soit 180 € pour l'année scolaire 2008/2009 par le nombre d'enfants transportés domiciliés dans la commune).

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil approuve cette décision et, en conséquence, accepte de voter la quote-part communale de 1 080 €

Heures supplémentaires et heures complémentaires effectués par les employés communaux

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte que les employés communaux effectuent des heures supplémentaires ou complémentaires afin de pallier au surcroît de travail. Cette mesure à pris effet au 10/10/2009.

Signature de la convention avec le Conseil Général concernant le SATEP *Service d'Assistance Technique à l'Eau Potable*

Le Conseil Général en date du 19 décembre 2008 et la commission permanente du 23 septembre 2009 ont statué sur le repositionnement de l'intervention du SATESE (*Syndicat d'Assistance Technique pour l'Épuration et Suivi des Eaux*) et du SATEP ainsi que sur les modalités administratives et financières de celle-ci. Il a aussi été validé les propositions de convention d'acquisition de données avec les collectivités, cadre dans lequel l'intervention du SATEP s'inscrit dorénavant.

Le Conseil général demande à toutes les communes de délibérer afin de pouvoir signer la convention qui régira les futures interventions du SATEP envers le service d'alimentation en eau potable.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

‣mandate Monsieur le Maire pour signer la convention avec le Conseil Général afin que puisse être régit les futures interventions du SATEP envers le service d'alimentation en eau potable ainsi que toutes pièces en rapport avec cette affaire.

Réforme des collectivités territoriales

suppression de la taxe professionnelle

- Considérant que la commune, et notamment la commune rurale, doit rester la cellule de base de la démocratie et un échelon de proximité favorisant efficacité et réactivité,
- Considérant que l'intercommunalité ne doit en aucun cas devenir le vecteur de la disparition des communes rurales mais au contraire qu'elle doit rester fondée sur le volontariat et demeurer un outil de coopération permettant de faire à plusieurs ce que l'on ne peut faire seul,
- Considérant que le modèle français d'occupation de l'espace nécessite, non pas une dilution mais au contraire une représentation forte des communes et territoires ruraux au sein des instances intercommunales et des assemblées délibérantes des autres niveaux de collectivités territoriales,
- Considérant que toute réforme fiscale doit garantir aux communes rurales des ressources suffisantes et pérennes pour assumer leurs compétences ainsi qu'une réelle péréquation pour réduire efficacement les inégalités entre les territoires,

‣Dit son hostilité aux dispositions du projet de réforme qui menacent l'avenir des communes rurales et affaiblissent les territoires et leurs représentants,

‣Demande que la réforme de la taxe professionnelle ne réduise en aucun cas les ressources directes et indirectes que la commune percevait grâce à elle,

‣Soutient la motion adoptée le 25 octobre 2009 par l'association des maires ruraux de France et le document qui y est joint,

‣Demande aux députés et sénateurs du département de soutenir, au sein de leur groupe et par leur vote, les demandes formulées par les maires ruraux de France.

Demande de dissolution du syndicat intercommunal d'électrification de Nasbinals-Aumont

- Dans le cadre de la rationalisation de la carte intercommunale en Lozère, la Préfecture souhaite, en accord avec le SDEE, que les communes reprennent leur compétence en matière d'électrification pour la transférer ensuite au SDEE.
- La commune de Marchastel siège depuis plusieurs années au sein du syndicat intercommunal d'électrification de Nasbinals-Aumont. Ce syndicat n'a plus raison d'être car sa seule action consiste à encaisser le montant des cotisations et à les reverser intégralement au SDEE.
- Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur la dissolution du syndicat intercommunal d'électrification de Nasbinals-Aumont ainsi que sur l'adhésion directe de la commune au SDEE, pour la compétence électrification, à compter de l'arrêté préfectoral actant de la dissolution du SIE de Nasbinals-Aumont.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce favorable sur :

- La dissolution du Syndicat intercommunal d'électrification de Nasbinals-Aumont ;
- L'adhésion directe de la commune au SDEE pour la compétence électrification ;
- Confirme la désignation de :

Eric MALHERBE

Guy ENSUQUE

Délégués de la commune au sein du SDEE.

Adhésion au C.A.U.E

La C.A.U.E. de la Lozère nous propose une adhésion :

Les 4 grandes missions du C.A.U.E. :

- Le Conseil Architectural gratuit auprès des particuliers pour tout projet de construction ou de rénovation dans les locaux et les mairies du département.
- Le conseil aux collectivités territoriales pour les opérations de rénovation du patrimoine, d'aménagement paysager, urbain ou tout projet d'urbanisme.
- La formation des élus et professionnel sur l'urbanisme, de l'environnement et de l'architecture.
- La sensibilisation des scolaires et du grand public à la qualité architecturale et environnementale du département.

Après avoir ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres :

- Décide d'adhérer au C.A.U.E. de la Lozère pour cette année et les années à venir.

CAUE conseil d'architecture et d'environnement

*Vous voulez **construire, agrandir, aménager, restaurer...**?
un service départemental vous conseille gratuitement*

la fédération nationale des CAUE

La Fédération Nationale des C.A.U.E. est une association 1901 créée le 9 mai 1980.

Elle regroupe les CAUE représentés par leurs Présidents.

Elle rassemble plus de 500 élus locaux et près de 1000 professionnels: architectes, urbanistes, paysagistes, écologues, géographes, sociologues, juristes, économistes,... dans des équipes pluridisciplinaires de 5 à 20 personnes.

les missions des CAUE

Les CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) sont des organismes départementaux d'information, de conseil, ouverts à tous.

Ils ont été créés pour promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Ils assument des missions de service public dans un cadre et un esprit associatifs.

Issus de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, les CAUE ont été mis en place dans 88 départements à l'initiative des Conseils Généraux.

A la disposition des particuliers, pour les renseigner dans tout domaine qui a trait à l'acte de bâtir, rénover ou agrandir, ils assument une mission de conseil GRATUIT au plus près de la demande, par des permanences en Mairie, en DDE ou au siège du CAUE local.

Ils apportent également aux collectivités locales assistance et conseil dans leurs domaines de compétence.

Les CAUE font également oeuvre de sensibilisation et de formation, organisent des rencontres techniques et professionnelles, et participent à des expositions et des salons.

Les CAUE sont financés par une taxe sur les permis de construire.

conseil en ligne

Le CAUE peut vous aider dans tous les domaines de la construction, du paysage, de l'environnement, mais aussi dans vos démarches liées à l'acte de construire (contrats, réglementation de l'urbanisme, etc...) dans vos interrogations sur vos droits et devoirs en matière de voisinage (plantations, ouvertures, mitoyenneté, etc...).

Vous avez une question, vous souhaitez un conseil technique ou juridique?

N'hésitez pas à questionner le CAUE de votre département. Un Conseiller vous répondra dans les meilleurs délais.

votre CAUE local

Le CAUE apporte une aide aux particuliers qui désirent construire ou faire construire, transformer ou aménager un bâtiment (habitation, local professionnel, annexe,...) Des Architectes-Conseillers assurent des permanences gratuites dans la plupart des départements.

Les Architectes Conseillers peuvent vous aider dans de nombreux domaines:

- adaptation de votre projet vos besoins, votre budget, au terrain
- assistance dans vos choix d'aménagement
- conseils et informations techniques, juridiques, administratifs
- comparaison de devis, de contrats de construction
- explications dans vos relations avec les différents intervenants de la construction, etc...

Le point sur les différents travaux réalisés sur la commune



Aire de retournement pour le chasse neige et agrandissement du parking en haut de la "tourre"



Le drain le long du château de Marchastel était bouché par les gravillons Il a été changé et dimensionné en diamètre 200



Chemin des terres Meizières

Le chemin a été réhabilité par un concours de circonstances, la commune avait un problème pour mettre les gravas du chantier de l'enfouissement, ce chemin avait de nombreux trous, les gravas y ont été mis, une pelle mécanique est venue les répartir et a enlevé en même temps les cailloux, le chemin ne sera pas empierré, juste praticable par les tracteurs
Coût : deux journées de pelle



Réparation du chemin de la Montredorte suite aux fortes pluies de cet automne et création d'un fossé

Chemin de liaison entre le chemin des Montredortes et le chemin de Coste rouge

le chemin permet d'éviter Rieutort. Lorsque le parc communal sera construit en sortie de Rieutort, les bêtes ne transiteront plus par le village.



Autres travaux réalisés durant l'année

- Entretien de nombreux fossés, création de passages busés
- Travaux sur le chemin de la croix de Marvejols . Subventions obtenues :2 000 € de l'Etat, 1 000 € de la Région.
- Enfouissement des réseaux à Rieutort : les travaux ont bien avancé. Toutes les gaines et tous les câbles ont été passés, la fin des travaux est prévue après l'hiver.
- Remplacement des fenêtres de l'ancienne école de Rieutort.
- L'église de Marchastel, révision de la toiture, restauration des vitraux, rénovation complète du toit du clocheton.

Travaux reportés en 2010

Eglise

Mise en place d'un portail en fer forgé, changement des fenêtres

Projet du garage et WC public à Rieutort

Il n'a pas été financé par le conseil général en 2009 (subvention attendue, 30000€)
La commune a obtenu 10000€ de la DGE (état) sur la partie garage
et 2000€ de la région sur le déplacement de la croix et la rénovation du four à pain.
Le projet sera présenté de nouveau en 2010 au conseil général.

Reprofilage d'1 km de route entre le pont de la Fède et Puech Pallat

Il s'agit de goudronner la route de Puech Pallat sur 1 km en enrobé à chaud bicouche, coût estimé, 45 000€ HT, la subvention du ministère de l'intérieur est de 15 000€.

L'accord de subvention est arrivé en octobre, la commune n'a plus le temps matériel de faire goudronner en 2009.

De plus, le temps doit être chaud lors de l'application, l'idéal est le printemps ou l'été.

Source de Fontrouge

Fourniture d'eau à Aumont Aubrac :

La commune de Marchastel va fournir de l'eau à Aumont, une étude d'impact sur l'environnement est en cours pour connaître le volume qui puisse être prélevé sur la ressource.

Le projet devrait aboutir dans 2 à 3 ans.

Les festivités du mois d'août

Fête du 8 août

Tout l'après midi les visiteurs ont pu admirer les différentes expositions qui se tenaient à la fois dans l'église, dans la salle de la mairie et dans le four à pain.

Parmi les exposants :

Michel Martin avec ses peintures

Martine Fievez et ses tapisseries

Marie-Hélène Rouel et ses photos

Renaud Dengreville et ses photos

Marie France Martin et ses toiles

Un concours de pétanque s'est tenu sur la place du village,

A l'issue de la compétition l'équipe constituée de Louisa Thiot, Mme Jeanne Dupeyrat et Max Eyrolle a remporté le tournoi.

Après la distribution des prix plus de cent de personnes se sont retrouvées pour l'apéritif et le repas champêtre qui a suivi.

Concert d'accordéon du 23 août

Pour la première fois un concert d'accordéon a eu lieu dans l'église du village. Une dizaine de membres de l'accordéon club de Millau Saint Afrique dirigés par Sabine Soulié leur professeur nous ont proposé un répertoire constitué de compositions ou d'arrangements originaux de musique issu du folklore, de la variété ou du classique.

Le choix varié des morceaux et l'enthousiasme des jeunes musiciens ont séduit le public venu nombreux.



A l'issue du concert un apéritif était offert par la municipalité, l'occasion de faire un peu mieux connaissance avec nos jeunes musiciens et leur professeur. Pour poursuivre ce délicieux moment de convivialité, la rue s'est animée d'un p'tit air d'accordéon. La soirée s'est terminée autour d'un repas champêtre.



Cet automne sur la commune...

Festivités de l'automne :

Le comité des fêtes a organisé une soirée choucroute le 29 octobre. Un agréable moment de convivialité pour un grand nombre d'habitants de la commune.

Des petits monstres ont envahi les rues des villages le 31 octobre au soir, passant dans les maisons à la recherche de confiseries.



Commémoration

Le 11 novembre, Nicolas SARKOZY et Angela MARKEL ravivent ensemble la flamme du tombeau du soldat inconnu, festivités à BERLIN et alors français est mort l'année nie est le symbole de la allemande. Les deux chefs pour se souvenir de la souffroner la mémoire des combattants et célébrer ensemble la paix à laquelle les poilus rêvaient au fond de leurs tranchées.



deux jours après les festique le dernier poilu dernière. Cette cérémonie-réconciliation franco-d'état se sont rencontrés france des peuples, ho-



Comme dans de nombreuses communes françaises en ce 11 novembre 2009, une cérémonie du souvenir a eu lieu autour du monument aux morts de MARCHASTEL.

Autour de M. le maire, officiels, anciens combattants et anonymes, nombreux étaient venus rendre hommage à ces combattants de la grande guerre. Les jeunes de la commune prirent part à la cérémonie en faisant la lecture du message du secrétaire d'état à la défense et aux



anciens combattants et en déposant la gerbe. Ainsi un pont entre les générations pour que le souvenir perdure est maintenu. Après le rappel des enfants de la commune morts sur les champs de bataille, la marseillaise retenti suivie de la sonnerie aux morts.

Infos pratiques

Les horaires des messes sur le canton de Nasbinals

Le 6 septembre, le père Malavieille célébrait la dernière messe avant son départ à la retraite. C'est avec beaucoup d'émotion que, durant l'apéritif-buffet qui s'en suivit, le père Malavieille se vit offrir par les paroissiens des quatre communes qu'il desservait une croisière sur les pas de St Paul. C'est à Marvejols que le père Malavieille passe désormais sa retraite.

Nous dépendons à l'heure actuelle de la zone paroissiale de St Chely d'Apcher.
Planning des messes pour le mois de décembre.

A noter : depuis la toussaint, les messes du samedi soir sont célébrées à 18 heures

Date	heure	lieu
20 décembre	11 heures	Nasbinals
Noël	Nuit : 21 heures Jour : 11 heures	Nasbinals Nasbinals
27 décembre	11 heures	Nasbinals

Marché de Noël

Le marché de Noël organisé par l'Office de Tourisme se tiendra à la maison Richard le 22 décembre de 10 h à 18 h.

Retenez bien la date pour vous achat de Noël.

Produits locaux, bijoux, artisanat d'art, dégustations et vente d'huître, animations diverses.

Café occitan

Ils ont repris le 27 novembre et tourneront sur le canton à raison d'un par mois, ne manquez pas de vous tenir au courant des dates pour venir y assister. Ce sont des veillées où français et patois se côtoient, la bonne humeur y est toujours de vigueur, on discute de tout et les soirées se terminent autour de friandises et de boissons. Venez donc y faire un tour!!!